



Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Avis n°85

**Priorités à faire valoir pour Bruxelles en matière
d'Éducation, de Formation et d' Emploi
à l'occasion de la Présidence belge de l'Union
européenne en 2010**

Adopté le 23 juin 2009

PRIORITES A FAIRE VALOIR POUR BRUXELLES EN MATIÈRE
D'ÉDUCATION, DE FORMATION ET D'EMPLOI
A L'OCCASION DE LA PRÉSIDENTE BELGE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2010.

Préambule :

A partir du 1^{er} juillet 2010, la Belgique exercera pour 6 mois la Présidence tournante de l'Union européenne, fonction qu'elle avait précédemment occupée en 2001. Cette Présidence s'organiserait selon les nouvelles dispositions prévues par le Traité de Lisbonne, lequel devrait entrer en application dès le 1/1/2010.

A cette fin, notre pays collaborera étroitement avec l'Espagne et la Hongrie, « Trio » qui se partagera la Présidence du Conseil des Ministres de l'Union européenne pendant 18 mois (l'Espagne durant le premier semestre 2010 et la Hongrie durant le premier semestre 2011).

Les priorités du Trio

Les grands chantiers européens à poursuivre par le Trio en matière d'Education & Formation seront prioritairement liés à l'après 2010 du Processus Education-Formation, au suivi du Processus de Bologne sous l'angle de la Stratégie de Lisbonne post-2010 et ce, bien sûr, dans le contexte de l'année 2010 dédiée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

D'autre part, la Commission européenne souligne l'importance à accorder, au cours de cette Présidence, aux thèmes de l'Education & la migration, de l'Inclusion sociale & l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'enseignement obligatoire, ainsi que du lien entre Compétences-clés & inclusion sociale.

Des réunions de coordination sont menées par les Affaires étrangères et la Représentation belge auprès de l'UE (dont la délégation de la Région Bruxelles-Capitale) avec l'Espagne et la Hongrie en vue de fixer un programme opérationnel (PO) pour les 18 mois de Présidence.

Les priorités belges

Corollairement aux travaux et initiatives déjà inscrits à l'agenda de la Commission européenne (« rolling agenda ») et au programme commun établi en « Trio » pour la Présidence de dix-huit mois, la Belgique -tout comme l'Espagne et la Hongrie- est chargée de fixer ses propres priorités thématiques dans un document indépendant. Les priorités d'ores et déjà fixées pour les 6 mois de Présidence belge en matière d'Education & Formation sont : la Coopération européenne dans l'enseignement obligatoire, l'Ecole du XXIème siècle, la Coopération européenne en Formation professionnelle, le Cadre Européen des Certifications, la Formation des enseignants et le Développement durable (...)

Au niveau fédéral, le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale envisage d'organiser une série d'événements en lien avec ses priorités thématiques et marque son intérêt pour le thème de Présidence « Politique d'égalité des chances et l'emploi comme levier contre la pauvreté », en lien avec la priorité européenne 2010.

A noter, qu'outre les priorités, le programme comprendra aussi les projets de consultation des Régions, de Livres blancs, de Livres verts, d'événements labellisés « Présidence »; de même que des groupes de travail présidés par des experts belges pour préparer le Conseil des Ministres.

Pour plus d'infos sur le pré-programme de la Présidence belge, se référer à l'Avant projet d'avis 85 présenté à la CCFEE du 26 mai 2009.

Considérant le cadre général de la Présidence belge de l'UE en cours de préparation, d'une part, et les préoccupations déjà exprimées et/ou en cours d'étude par la CCFEE à propos des jeunes en transition entre l'école et la vie active, d'autre part,

La CCFEE recommande :

- 1. De se saisir de l'opportunité de la Présidence belge pour faire connaître, instruire et rechercher des réponses innovantes** aux défis auxquels sont confrontés les Bruxellois, et plus particulièrement les jeunes Bruxellois, dans les domaines professionnel et scolaire¹.

En lien avec son programme de travail sur la thématique des jeunes, la CCFEE a en effet engrangé des analyses concernant :

- le taux particulièrement élevé (près de 21% en moyenne de 1999 à 2007) des moins de 25 ans sortis du secondaire sans diplôme et qui ne se trouvent ni dans l'éducation, ni dans la formation (le taux d'abandon scolaire précoce) ;
- les enjeux du système scolaire en priorité pour les élèves des milieux populaires, et particulièrement ceux issus des immigrations² ;
- le taux de chômage des jeunes plus élevé que le taux de chômage des Bruxellois, lui-même 2 fois plus élevé que les moyennes belge et européenne ;
- les priorités, l'avenir et les modalités (dont l'éventualité de la mise en application du système de forfait) du financement des Fonds structurels européens pour l'emploi, la formation et la cohésion sociale à Bruxelles³.

Ces défis sont d'autant plus prégnants que Bruxelles connaît une augmentation démographique et à des flux migratoires –européens et mondiaux- qui ne feront que s'accroître au cours des prochaines années et décennies ; développement démographique entraînant un rajeunissement de la population qui ne va pas sans générer des besoins nouveaux en formation, emploi et enseignement, besoins actuellement déjà non couverts.

Ces spécificités sont généralement peu connues alors que, paradoxalement, elles concernent la Capitale de l'Europe. Elles sont aussi difficilement mesurables du fait de l'absence de ventilation régionale d'une série d'indicateurs (spécialement dans l'éducation) et de problèmes de représentativité de l'échantillon bruxellois qui sert de base aux enquêtes forces de travail (EFT) et se révèlent en particulier lorsque l'on cherche à croiser les catégories de manière plus fine⁴.

- 2. De partager et échanger ces constats sur les différentes facettes de la situation des jeunes avec d'autres grandes Villes & Régions européennes** répondant aux mêmes caractéristiques socio-économiques et démographiques. Les grandes zones urbaines répondant, comme c'est le cas pour les critères de caractérisation d'Urbact, à une concentration de défis à relever en termes de taux de chômage supérieur au taux national, d'intégration des populations issues de

¹ Voir e.a., les avis de la CCFEE n°68, relatif à la programmation 2007-2013 du FSE, n°75, relatif à l'Etat des lieux 2005-2006 de la formation professionnelle, n° 83, relatif aux *benchmarks* européens Education-Formation tout au long de la vie. Voir également la contribution de la CCFEE relative au Livre vert européen sur les migrations et systèmes scolaires, la contribution 2009 de la CCFEE au Rapport conjoint 2010 du processus LLL, ainsi que les récentes notes de synthèses sur l'emploi, la formation et l'enseignement. Tous ces documents ont été publiés sur le site de la CCFEE : www.ccftee.be

² Rappelons que le Livre vert européen intitulé « Migration et mobilité : enjeux et opportunités pour les systèmes éducatifs européens » a mis en exergue Bruxelles comme une des trois grandes villes européennes dans laquelle la moitié de la population scolaire est issue des immigrations.

³ La formation professionnelle et l'insertion socioprofessionnelle nécessiteraient à Bruxelles 60% d'augmentation du nombre de places pour satisfaire, en partie, les besoins (soit 2400 places à ajouter aux 4100 actuelles) ; mais les moyens financiers sont d'ores et déjà insuffisants et l'actuel financement du secteur par le FSE est incertain au-delà de la période de programmation 2007-2013 (voir le mémorandum de la Febisp à l'occasion des élections juin 2009, ainsi que la contribution 2009 de la CCFEE au Rapport conjoint 2010 du processus LLL)

⁴ Voir l'avis 83 de la CCFEE « Renouvellement du cadre européen Education et Formation Tout au Long de la Vie. Proposition de 10 nouveaux critères de référence européens. »

l'immigration et des minorités ethniques, de besoins plus élevés en éducation, formation, alphabétisation et en environnement.

Ces mêmes zones -ou quartiers- sont aussi celles où résident le plus de jeunes dont une part importante se trouve en phase de transition, plus ou moins longue, entre l'école ou la formation et la vie active.

Les fortes disparités sociales et éducatives entre quartiers, qui caractérisent les grandes Villes, Capitales et Régions d'Europe à l'instar de Bruxelles, appellent à investiguer des pistes innovantes dans les systèmes d'éducation, de formation et d'emploi, en vue de s'orienter vers un nouveau paradigme qui miserait sur l'avenir des jeunes dans ce contexte.

3. De mettre en exergue l'écart existant entre cette réalité et la vision européenne de la Stratégie européenne pour l'emploi et du processus Education-Formation tout au long de la vie 2010 et, plus encore, de la future vision 2020.

L'écart semble se creuser entre,

d'une part la réalité des jeunes en transition dans les grandes Villes & Régions européennes en matière d'accès à l'emploi, de formation en alternance, d'insertion socioprofessionnelle, d'alphabétisation, du niveau des diplômes obtenus et des abandons scolaires précoces (...) et,

d'autre part, les objectifs européens 2010 ainsi que la vision européenne plus ambitieuse qui se profile pour 2020 en matière de Coopération européenne dans le domaine de l'Education-Formation et de la Stratégie européenne pour l'emploi renouvelée. Les 4 objectifs stratégiques structurant cette vision 2020 visent une réelle politique d'éducation et de formation tout au long de la vie et une mobilité pour tous, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation et de la formation, le développement de l'équité, de la cohésion sociale et de la citoyenneté active ainsi que de la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise⁵, à tous les niveaux...

4. D'engager une action de *mainstreaming* en direction tant des Autorités belges qu'européennes afin d'implémenter des priorités pour les jeunes dans les politiques et les pratiques touchant à l'enseignement, à la formation, à l'emploi et à l'insertion, puisque la question de la transition des jeunes leur est transversale.

A cet effet, rechercher les meilleurs créneaux dans l'ensemble du programme de Présidence préparé par les différentes entités fédérées, pour que la thématique de la transition des jeunes puisse y être mise à l'ordre du jour de manière à escompter le meilleur retentissement possible auprès des acteurs, experts et décideurs belges et européens qui y participent.

Intégrer la thématique « jeunes » dans les différents niveaux du programme de la Présidence et via les différentes réunions et conférences européennes d'ores et déjà planifiées est à réfléchir en fonction du « découpage » de leur organisation: au niveau fédéral pour ce qui concerne l'Emploi et au niveau des Communautés pour l'Education, la formation et la jeunesse.

Quant au niveau bruxellois, le pré-programme se centre, jusqu'ici, sur les thématiques de la Recherche, les TIC, la politique régionale urbaine, le Transport et l'Environnement.

A noter, qu'en matière de scolarisation des jeunes issus des immigrations, la CCFEE, en cohérence avec les réflexions du Conseil de l'éducation et de la Formation, avait notamment proposé :

- qu'une part minimale des financements des programmes actuels cités dans le Livre vert (LLP, Objectif compétitivité, URBACT, Progress) soit, explicitement et en priorité, réservée à des projets visant le soutien scolaire et associatif des élèves issus des immigrations ;

⁵ La CCFEE a tenu à souligner à cet égard, dans son Avis 83, « *le risque de réduire le caractère pluridimensionnel de l'innovation et de la créativité à la mesure du seul esprit d'entreprise* ».

- Et que les écoles et leurs partenaires des quelques grandes villes de l'Union européenne identifiées par le Livre vert et ses annexes devraient avoir accès à des financements spécifiques supplémentaires, afin de rencontrer leurs situations particulières en matière de trajectoires scolaires et d'insertion socioprofessionnelle des jeunes concernés.

5. De commencer à concrétiser les recommandations qui précèdent, notamment par l'organisation d'un événement labellisé « Présidence belge de l'UE en 2010 ». Événement qui :

- S'intitulerait « Les grandes Villes et Régions européennes, laboratoires pour l'accès et l'inclusion des jeunes dans les systèmes d'éducation, de formation et d'emploi » ;
- Servirait de journée de clôture au programme de travail « Jeunes » de la CCFEE et à la présentation des conclusions des études sur Les dispositifs de transition Formation-emploi (CCFEE, FUSL & Alter), l'Enseignement, la formation en Alternance, les Statistiques (...) et
- Serait l'occasion de présenter les travaux de quelques grandes Villes et Régions européennes, chefs de file de réseaux dans le domaine de l'éducation, la formation, l'emploi et la lutte contre l'exclusion des Jeunes. Ou encore, et parmi les *clusters* européens, celui sur L'accès et l'inclusion sociale, en matière d'enseignement..

Cet événement bénéficiera également de l'apport des réflexions menées par des partenaires de la CCFEE sur des enjeux particuliers tels que :

- Les mobilités des jeunes en formation, des DE et des travailleurs. Tel le CEF qui envisage de participer à un événement sur la mobilité et la scolarité des élèves issus des immigrations.
- L'apprentissage des langues, en concertation avec le BNCTO.
- La problématique de reconnaissance et d'homologation des diplômes obtenus en dehors de l'UE, dossier auquel le BNCTO s'attelle avec l'appui de la CCFEE.

La présentation de l'événement labellisé Présidence de l'UE que la CCFEE propose d'initier en septembre 2010 fait l'objet d'un document annexe.